



ASIA FOCUS

ENJEUX DU DÉNI D'ACCÈS EN INDO-PACIFIQUE

Entretien réalisé par Emmanuel Lincot, chercheur associé à l'IRIS, avec

Benjamin Blandin / Chercheur doctorant à l'Institut catholique de Paris,
Membre du réseau ASEAN-China Norms

Juin 2022



ENTRETIEN AVEC



Benjamin Blandin / Chercheur doctorant à l'Institut catholique de Paris (UR 7403 « religion, culture, société), membre du réseau ASEAN-China Norms, auditeur diplômé de l'IHEDN «Session nationale - enjeux et stratégies maritimes» et du CESM.

PRÉSENTATION DE LA COLLECTION « ASIA FOCUS »

La collection « Asia Focus » propose des analyses, des entretiens avec des experts ou des acteurs, ou des notes sur des travaux majeurs produits par des spécialistes de la région. Son objectif est d'approfondir la réflexion sur des sujets d'actualité et d'offrir des éléments de compréhension sur les enjeux actuels en Asie. Les dynamiques politiques, sécuritaires, économiques, culturelles ou sociétales sont ainsi privilégiées.

Collection sous la direction de **Barthélémy Courmont**, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille, et **Emmanuel Lincot**, chercheur associé à l'IRIS, professeur à l'Institut Catholique de Paris et sinologue. Elle s'inscrit dans le cadre du Programme Asie-Pacifique de l'IRIS.



PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE

Par son poids économique, démographique et la persistance d'une multitude de défis politiques, stratégiques et sécuritaires, l'Asie-Pacifique fait l'objet de toutes les attentions. Le programme Asie-Pacifique de l'IRIS et son réseau de chercheurs reconnu à l'échelle nationale et internationale se donnent pour objectif de décrypter les grandes dynamiques régionales, tout en analysant de manière précise les différents pays qui la composent et les enjeux auxquels ils sont confrontés.

Les champs d'intervention de ce programme sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

Ce programme est dirigé par **Barthélémy Courmont**, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille

EMMANUEL LINCOT : Les stratégies A2/AD (en anglais, *Anti-Access/Area Denial*) sont des stratégies dont l'application vise à empêcher un adversaire à la fois de pénétrer et de manœuvrer dans une zone. Ces stratégies, théorisées en 2003 par le « *Center for Strategic and Budgetary Assessment* » et son directeur, Andrew Krepinevitch, un ancien officier de l'armée américaine. Cette théorisation se fait dans le contexte de développement de capacité asymétrique contre la supériorité américaine. Si l'on fait un état des lieux, quelles sont les régions du monde qui correspondent à la mise en œuvre de ces stratégies ?

BENJAMIN BLANDIN : Malgré quelques variations d'une définition à une autre, le concept de déni d'accès (ou A2/AD), dans son acceptation générale, est considéré comme défensif et fait référence à la protection d'une zone, terrestre, maritime et/ou aérienne, basée sur des systèmes létaux, tels que des missiles ou des systèmes balistiques. C'est d'ailleurs l'idée que défendent Andrew F. Krepinevich et Barry D. Watts dans leur étude de 2003¹ publiée par le « *Center for Strategic and Budgetary Assessment* » (CSBA). Cependant, ces derniers présentent ces moyens comme des capacités asymétriques qui seraient utilisées par les adversaires stratégiques des États-Unis afin de contrebalancer leur infériorité numérique ou technologique. Une telle affirmation peut surprendre, car ces systèmes d'armes ont connu une véritable démocratisation au cours des dernières décennies et sont désormais employés par les principales armées mondiales, ainsi que celles de certains pays en voie de développement. Les États-Unis eux même, entre les systèmes Patriot block III et THAAD, les missiles Tomahawk et les destroyers Arley Burke équipés du système de combat Aegis², font un usage massif de telles capacités.

Il faut dire que la prolifération mise en place notamment par le Pakistan et la Corée du Nord a permis une très large diffusion des briques techniques et technologies nécessaires dès les années 80, au Moyen-Orient et en Asie notamment. Cependant, c'est en premier lieu la Russie, la Chine, l'Iran et la Corée du Nord qui ont développé, amélioré et diversifié leurs systèmes d'armes dans ce domaine. Les motivations de ces pays sont diverses, qu'il s'agisse de contentieux territoriaux ou idéologiques avec leur voisinage, d'une volonté de préservation d'un régime ou d'une opposition à l'Occident en général et aux États-Unis en particulier.

Si l'on se concentre sur ces quatre pays, nous pouvons remarquer certaines caractéristiques communes, ne serait-ce que du point de vue politique, géographique et stratégique. Politiquement, ces pays présentent toutes les caractéristiques de régimes autoritaires, voire

¹ Andrew F. Krepinevich et Barry D. Watts, « Meeting the Anti-Access and Area-Denial Challenge », 20 mai 2003, <https://csbaonline.org/research/publications/a2ad-anti-access-area-denial>.

² Système d'armes naval américain de pointe produit par la société Lockheed Martin, mettant en œuvre des radars et des missiles anti-navire et antiaérien.

dictatoriaux, à tendance nationaliste, voire ultranationaliste. Géographiquement, trois de ces pays bénéficient de territoires étendus comprenant de grandes chaînes de montagnes, ainsi que de larges étendues désertiques. Stratégiquement, ces pays maîtrisent le cycle de l'atome avec des usages mixtes, civils et militaires.

Par ailleurs, si l'on se concentre sur les quatre principaux pays qui s'opposent aux États-Unis et qui disposent d'un arsenal balistique, nous pouvons constater que la définition « contemporaine³ » de ce qu'est le déni d'accès ne semble pas universellement admise. Que ce soit dans sa théorie comme dans sa pratique, la Russie, la Chine, l'Iran et la Corée du Nord ont contribué à faire évoluer significativement sa définition ainsi que la façon de l'obtenir. Chacun de ces pays a en effet su créer son propre dispositif de déni d'accès en l'adaptant à sa géographie, à son contexte stratégique et à ses contraintes budgétaires techniques ou humaines spécifiques, faisant preuve d'originalité, via un mélange subtil de techniques et moyens conventionnels, hybrides et issus de la zone grise.

La Russie, tout d'abord, a su miser sur l'immensité et la spécificité de son territoire, en investissant fortement sur plusieurs briques technologiques telles que le brouillage des systèmes de guidage et des moyens de communication, les systèmes de défense antiaériens multicouche (S-300, S-350, S-400, S-500, Pantsir) et les capacités de frappes par missile à très longue portée, y compris via des systèmes de type « *ramjet* » (Statoréacteur) et hypervéloces (Avangard, Kinjal, Iskander ou Zircon). Son objectif est ainsi d'interdire l'accès à ses principaux centres industriels et urbains, tout en disposant d'une capacité de riposte immédiate. La Chine de son côté, dispose également d'un territoire étendu et, pour une part significative, aride, désertique ou montagneux, qui agit comme une forme de déni d'accès naturel, et ce d'autant plus qu'elle dispose de vastes « espaces tampons » sur ses marges (Mongolie-Intérieure, Tibet, Xinjiang). En complément, et en lien avec la dernière version de son livre blanc de la défense, la Chine développe de façon active et continue ses forces armées dites « classiques », telles que la marine, tout en constituant un arsenal complet d'outils issus de la zone grise (« *lawfare*⁴ », manipulation des communautés d'outremer via le Front uni, stratégie de la dette, mise en place de hauts fonctionnaires chinois à la tête d'organisations internationales, campagnes de communication ciblées, etc.). L'Iran n'est pas en reste et a su mettre en place de nombreux moyens visant à interdire l'accès à son territoire. Si les systèmes balistiques sont au cœur de sa stratégie, des spécificités importantes existent au niveau du détroit d'Ormuz avec un mélange de systèmes balistiques, de drones aériens et navals, de navires de type « *go fast* »

³ Andreas Schmidt, « Countering Anti-Access / Area Denial: Future Capability Requirements in NATO », Joint Air Power Competence Centre, Janvier 2017, <https://www.japcc.org/articles/countering-anti-access-area-denial/>.

⁴ Militarisation du droit.

opérant en essaim et d'autres moyens encore, l'ensemble de ceux-ci bénéficiant pleinement de l'étroitesse des voies navigables du détroit. En complément, l'Iran s'est fait une spécialité des opérations de guerre psychologique et de guerre de l'information en médiatisant massivement l'inauguration de ses bases souterraines et de ses exercices militaires, comme pour mieux désarmer ou démoraliser ses adversaires et « gagner la guerre avant la guerre ». La Corée du Nord dispose, quant à elle, d'un territoire bien plus réduit que les pays que nous venons de citer, mais ce dernier est tout aussi accidenté et se trouve, qui plus est, frontalier de la Chine et de la Russie. Le pays a également développé un arsenal comprenant des dizaines de variantes de missiles balistiques guidés et non guidés, de roquettes, ainsi que d'une flotte de sous-marins et de vedettes rapides. L'ensemble étant adossé à un programme nucléaire militaire, modeste certes, mais suffisant pour brandir la menace d'une frappe sur le Japon, la Corée du Sud voire, les bases américaines positionnées dans ces deux pays.

En conséquence, les pays visés se situent entre le Moyen-Orient et l'Asie de l'Est d'une part et l'Eurasie d'autre part. Pourtant ces exemples ne sauraient constituer une règle immuable et il est tout à fait possible qu'une évolution de la situation géostratégique fasse survenir d'autres acteurs face aux États-Unis.

EMMANUEL LINCOT : Qu'en est-il plus spécifiquement dans le sud de la mer de Chine ?

BENJAMIN BLANDIN : En mer de Chine méridionale, force est de constater que la situation est globalement gelée du point de vue territorial depuis le dernier affrontement survenu entre navires chinois et vietnamiens en 1988 dans l'archipel des Spratleys. Depuis, si de nombreux incidents sont survenus entre navires chinois et navires philippins, malaisiens, vietnamiens ou indonésiens, la Chine contrôle toujours l'essentiel des terres émergées et a achevé la poldérisation des plus grands récifs coralliens, dont *Mischief Reef*⁵, *Subi Reef* et *Fiery Cross Reef*⁶. C'est d'ailleurs sur les îles, îlots et récifs artificialisés qu'elle contrôle que la Chine déploie l'essentiel de ses moyens de déni d'accès, qu'il s'agisse de ses capacités radars, de ses avions de chasse ou de patrouille maritime ou encore de ses missiles « tueurs de porte-avions » et systèmes SAM. En mer, les unités de la marine de l'armée populaire de libération (PLAN), la garde-côtes et la milice maritime se chargent de sécuriser la zone en neuf traits ou « *nine dash line* » à coup de démonstrations musclées.

Aucun affrontement militaire majeur n'est survenu depuis le début des années 2000, malgré la présence des moyens mis en place tout particulièrement par la Chine et les États-Unis, mais

⁵ CSIS AMTI, Island Tracker, <https://amti.csis.org/island-tracker/china/>.

⁶ Récifs coralliens poldérisés par la Chine dans l'archipel des Spratleys.

également par la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Japon et l'Inde, seuls ou dans le cadre d'exercices bilatéraux et multilatéraux et de « *Freedom of Navigation Operations* » (FONOPS), aussi bien dans les Paracels que dans les Spratleys et le canal de Taiwan. On pourrait en déduire – à tort – que les moyens déployés par la Chine ne sont pas d'une grande efficacité, cependant, deux éléments sont clairement à son avantage. Le premier tient dans la permanence à la mer de ses navires et à la proximité de ses bases navales ; la Chine dispose en effet d'une vingtaine de bases situées entre Taiwan et Hainan et de nombreuses unités à la mer en permanence alors que les bases américaines les plus proches sont situées au Japon et à Guam, ce qui ne permet d'assurer qu'une présence ponctuelle. Le deuxième point tient aux dimensions de la mer de Chine méridionale (3,5 millions de km²) qui permet à la Chine, en jouant sur la portée des radars navals et aériens adverses comme à leur manque de coopération, de déployer ses navires sans que ses voisins de l'ASEAN⁷ ne soient capables de disposer d'une vision globale de la situation stratégique.

Sans possibilité de s'opposer frontalement aux velléités de la Chine, à ses méthodes parfois brutales et à son approche unilatérale, plusieurs des pays de l'ASEAN qui bordent la mer de Chine méridionale ont adopté des techniques de revers afin de défendre leurs droits tout en adoptant un profil bas, de sorte à éviter toute confrontation directe avec la Chine. Le gouvernement des Philippines a été particulièrement actif, en saisissant en 2012 la Cour Internationale de Justice, en commandant des missiles supersoniques Brahmos⁸ à l'Inde, en renouvelant son accord de défense avec les États-Unis, en élargissant ses partenariats de défense, avec le Japon tout particulièrement, qui lui a fourni de nombreux matériels et dernièrement avec la création d'un *maritime intelligence center* à l'ouest du pays. La Malaisie a quant à elle saisi l'*International Seabed Authority*⁹ (ISA) afin de solliciter une extension de son plateau continental. Le Vietnam de son côté a mis en place une milice maritime calquée sur le modèle chinois, ouvert deux bases datant de la guerre du Vietnam pour le ravitaillement d'unités américaines et initié une modernisation de ses forces armées. Et les trois pays ont par ailleurs procédé à des travaux de poldérisation et à des projets d'extension et d'amélioration de leurs installations dans l'archipel des Spratleys.

Les pays riverains de la mer de Chine méridionale prennent des initiatives en vue de préserver ce qu'ils perçoivent comme leurs intérêts, mais Chine et États-Unis en tête, prennent cependant soin de rester sous un certain seuil de conflictualité qui permet d'éviter l'escalade.

⁷ Association of South-East Asian Nations (EN) ou Association des Nations d'Asie du Sud-Est (FR).

⁸ Missile de croisière supersonique d'une portée de 120 à 450 km développé conjointement par l'Inde et la Russie.

⁹ L'autorité internationale des fonds marins est un organisme créé en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM / UNCLOS) pour organiser et contrôler toutes les activités relatives aux ressources minérales des fonds marins.

Des négociations sont par ailleurs en cours depuis 2002 entre l'ASEAN et la Chine pour parvenir à un code de conduite¹⁰ (CoC) pour les parties en mer de Chine. Le processus a certes pris beaucoup de retard et d'aucuns aujourd'hui doutent qu'il puisse aboutir à court terme, d'autant que l'ASEAN, comme la Chine, ne semble pas parvenir à un accord sur la zone géographique à considérer (les Spratleys pour la Chine, la totalité de la mer de Chine pour les autres, dont Scarborough's Shoal pour les Philippines) de même que sur l'aspect contraignant du document final, mais cette démarche a tout de même le mérite de faire communiquer l'ensemble des parties.

EMMANUEL LINCOT : La mise en place d'une *Air Defense Identification Zone* (ADIZ) qui empiète sur les ADIZ japonaises et sud-coréennes, mais surtout, intègre les îles Senkaku/Diaoyu, peut-elle déboucher sur un conflit, selon vous ?

BENJAMIN BLANDIN : Rappelons tout d'abord qu'une « *Air Defense Identification Zone*¹¹ » (ADIZ) est un espace aérien clairement délimité dans lequel les avions, civils comme militaires, ont l'obligation de s'identifier et d'indiquer leur destination. L'existence d'une ADIZ ne signifie en aucun cas une extension de frontière ni une preuve de contrôle de ce même espace même si une ADIZ est censée se situer majoritairement dans les frontières de l'état qui la met en place. Le cas de Taiwan dont l'ADIZ recouvre une partie de la province chinoise du Fujian en est un bon exemple, car cela n'a pas empêché une multiplication des intrusions de l'armée de l'air chinoise. Ce qui est spécifique dans le cas de l'ADIZ mise en place par la Chine en 2013 en mer de Chine orientale est que la Chine, contrairement aux bonnes pratiques, a procédé de façon unilatérale, sans concertation avec ces voisins, et que cette ADIZ recouvre des territoires contestés, tant avec la Corée qu'avec le Japon. Vis-à-vis de la Corée du Sud, c'est tout le sud de la mer Jaune et le rocher de Socotra qui sont inclus tandis qu'avec le Japon ce sont les îles (rochers ?) Senkaku/Diaoyu avec la ZEE.

Depuis 2013, en dehors du fait que Tokyo a porté l'affaire devant l'Organisation de l'aviation civile internationale, avec le soutien de l'Australie, du Royaume-Uni et des États-Unis, les compagnies aériennes se sont globalement pliées aux attentes chinoises et les choses en sont restées là sans incident notable. Il faut dire que la Corée comme le Japon et Taiwan disposent de leurs propres ADIZ qui empiètent sur leurs espaces aériens respectifs alors même que tous leurs contentieux territoriaux ne sont pas réglés. La situation générée par l'ADIZ chinoise est

¹⁰ Code of Conduct for the claimants in the South China Sea.

¹¹ Zone d'identification de défense aérienne.

donc venue s'ajouter à des contentieux préexistants et c'est peut-être cette expérience qui a permis d'éviter que les choses s'enveniment.

Il faut cependant modérer l'importance des revendications chinoises en rappelant que ce n'est qu'à partir de la découverte d'importantes réserves d'hydrocarbures et de ressources halieutiques en 1968, au large de ces mêmes îles, et même seulement à partir de leur rétrocession par les États-Unis au Japon, que la Chine a formulé ses premières demandes. Le Japon, de son côté, n'a pas cherché à tirer parti de la rétrocession pour y développer l'économie locale ou y localiser une population permanente et a même découragé toute initiative en ce sens. Depuis le début des années 2000, la Chine a multiplié les incursions de navires de pêche et de garde-côtes, ainsi que les survols de ces îles par son aviation au gré des tensions bilatérales, mais elle a cependant respecté certaines limites. Des tentatives ont certes été menées par des nationalistes des deux bords pour débarquer sur les îles, sans causer de problème particulier cependant. En dehors de tensions occasionnelles, on observe globalement un « statu quo », ce qui n'empêche pas les deux pays de prendre un certain nombre de mesures pour défendre leurs intérêts. Le Japon en particulier a procédé au rachat des îles à leurs propriétaires afin d'affirmer l'aspect national des îles et a entrepris de développer son dispositif de défense dans l'archipel d'Okinawa. La Chine a, quant à elle, continué de renforcer les effectifs de sa marine à marche forcée, dépassant en nombre – mais pas encore en tonnage – l'intégralité de la marine américaine.

On le voit, la situation n'est pas immobile, mais il ne semble pas qu'il existe de risque de confrontation direct à court ou à moyen terme. Au demeurant, une telle confrontation entrainerait un risque fort pour la navigation et le trafic maritime et aérien international et par voie de conséquence, la vie économique de ces deux pays (les principaux ports chinois étant situés sur sa façade Est), tout comme à celle de la Corée du Sud et, plus largement, à l'économie mondiale. La relation entre la Chine et la Corée du Sud pourrait d'ailleurs être prise à titre d'exemple d'une attitude constructive avec la mise en place des « *China-South Korea Fishery Agreement Zones*¹² » en mer jaune, qui a permis d'apaiser les tensions entre les pêcheurs des deux rives.

EMMANUEL LINCOT : En quoi l'intégration de S-400 russes à l'arsenal chinois ainsi que le développement d'une flotte de sous-marins chinois constituent des composantes importantes du système A2/AD développé par Pékin ?

¹² Accord de gestion raisonnée et partagée de la zone de pêche commune en mer Jaune.

BENJAMIN BLANDIN : Partie intégrante du bouclier antiaérien multicouche russe, le système S-400 n'est pas neutre, tant du point de vue capacitaire que symbolique et politique. Techniquement, il s'agit en effet d'un système antiaérien et antimissile avancé de quatrième génération (4G+) avec une portée de 400 km et une vitesse maximale de Mach 6¹³, ce qui permet à une batterie seule d'interdire l'espace aérien d'une très large zone géographique. S'il ne s'agit pas du seul système de ce type dans le monde, le S-400 est considéré comme l'un des meilleurs, mais c'est avant tout son rôle potentiel de cheval de Troie qui a valu à la Turquie, pays partenaire du programme américain F35 et qui abrite la base stratégique d'Incirlik sur laquelle sont stockées des armes nucléaires américaines, une réaction ferme de la part des États-Unis. La Turquie a en effet été exclue du programme de chasseur furtif, comme partenaire industriel et comme client du programme. L'Arabie Saoudite ne s'y est d'ailleurs pas trompée lorsqu'elle a menacé les États-Unis de commander le même système après qu'ils aient décidé de retirer plusieurs systèmes Patriot du pays alors même que les frappes des Houthis¹⁴ redoublaient sur leurs installations stratégiques.

Dans le cas de la Chine, elle a commandé deux batteries de missiles S-400 à la Russie en 2014 dans le cadre d'un contrat bilatéral, faisant de la Chine le premier client à l'export de ce système, les livraisons s'étalant de 2018 et 2019. Cependant, si l'on prend en compte qu'une batterie est composée de quatre véhicules transporteurs-érecteurs-lanceurs, ainsi que d'un radar et d'un poste de commande, et que l'une de ces deux batteries est positionnée dans les environs de Pékin, il ne reste théoriquement qu'une seule batterie de quatre véhicules pour couvrir l'ensemble de la mer de Chine méridionale, ce qui serait bien peu pour couvrir une zone maritime couvrant 3,5 millions de km². Il semble donc qu'au-delà d'une stricte dimension de déni d'accès, l'acquisition de ces systèmes se justifie plus par le prestige qui s'attache à sa possession, associée au renforcement de la collaboration militaire avec la Russie, d'autant que la Chine dispose dorénavant d'un large éventail de systèmes de missiles.

De mon point de vue, le vrai risque réside dans le développement continu des capacités de la base navale de Yulin, quartier général de la flotte sud et de la base de sous-marins de Longpo, toutes deux situées sur l'île d'Hainan. Ces deux bases abritent une importante flotte militaire qui comprend le porte-avions Liaoning ainsi que de nombreux sous-marins d'attaque à propulsion diesel ou nucléaires (type 93) et des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (type 94), qui emportent des missiles Julang-2 d'une portée d'environ 8 000 km. Au-delà d'assurer leur mainmise sur les archipels des Paracels et des Spratleys, l'artificialisation et la militarisation de récifs coralliens et le déploiement de la marine, des garde-côtes et de la

¹³ Six fois la vitesse du son soit 7409 km/h.

¹⁴ Mouvement rebelle yéménite opposé au gouvernement central ainsi qu'à ses alliés, dont l'Arabie saoudite.

milice maritime vise avant tout à sanctuariser une zone de manœuvre pour les sous-marins nucléaires d'attaque et les sous-marins nucléaires d'engins chinois. L'objectif est ainsi de conserver une relative liberté d'action ainsi qu'une capacité de réaction en cas de confrontation directe avec les États-Unis, aussi bien pour interdire la zone à la flotte américaine que pour mener des frappes au moyen de missiles balistiques, éventuellement à charge nucléaire avec pour cibles l'île de Guam ainsi que les bases américaines situées au Japon. La marine chinoise a d'ailleurs mené de nombreuses campagnes hydrographiques en mer de Chine méridionale, ainsi que dans la mer de Sulu et la mer des Célèbes, de sorte à étudier différentes options pour positionner des sous-marins dans le Pacifique et y interdire les déploiements de la marine américaine en amont de la première chaîne d'îles sans être détectée par le réseau d'écoute sous-marine américaine.

EMMANUEL LINCOT : En quoi la guerre russe en Ukraine peut-elle être riche en enseignements stratégiques à la fois pour les Chinois et pour les Américains ?

BENJAMIN BLANDIN : Cette guerre, à l'image des précédents conflits majeurs, a été particulièrement riche d'enseignements pour l'ensemble des observateurs, et notamment pour la Chine et pour les États-Unis, aussi bien du point de vue de l'analyse politique et stratégique que de l'emploi des forces, du renseignement et de la logistique pour ne citer que quelques domaines.

Sur le plan politique, certains observateurs ont pu penser que la Chine soutiendrait massivement la Russie, voire qu'elle profiterait de la situation pour envahir Taiwan, mais elle leur a donné tort en ne faisant ni l'un ni l'autre, se contentant d'observer avec attention l'évolution de la situation. Lors du récent *Shangri-La dialogue* qui s'est tenu à Singapour, le ministre de la Défense chinois, le général Wei Fenghe, a d'ailleurs qualifié les événements en Ukraine de conflits avant d'utiliser le mot guerre et a confirmé que la Chine ne fournissait pas d'équipement militaire à la Russie. Il faut dire que l'attaque par les forces russes de la Géorgie lors des Jeux olympiques d'été de 2008 et la guerre en Ukraine immédiatement après les Jeux olympiques d'hiver de 2022 ont mis Pékin dans une situation inconfortable. Jusqu'à maintenant, la seule véritable aide apportée par la Chine s'est limitée à l'achat de gaz et de pétrole russes via un nouveau contrat d'approvisionnement sur 30 ans, en parallèle de la construction d'infrastructures liées aux hydrocarbures dont les projets de pipeline « Force de Sibérie I & II » ainsi que dans un terminal GNL en Sibérie. Cependant, cette aide n'est pas gratuite et non seulement la Chine a su négocier des rabais importants, mais cette aide a également eu pour finalité de rendre la Russie encore plus dépendante. D'autres pays l'ont

bien compris, à l'image de l'Inde, qui a su également obtenir des rabais importants et en qui a profité pour mettre en place des contrats en roupie.

L'Europe, de son côté, a su tirer parti de cette nouvelle crise pour renforcer ses liens et activer de nouveaux mécanismes de solidarité, notamment dans le domaine de la défense. Tant la Russie que la Chine, qui croyaient l'Europe moribonde, en ont été pour leurs frais et n'ont pu que constater la multiplication des livraisons de matériels de guerre à l'Ukraine. L'OTAN en général et les États-Unis en particulier ont été particulièrement actifs pour organiser, coordonner et mettre en place les transferts de matériels, assurer la formation des personnels ukrainiens et transmettre en quasi-temps réel tout le renseignement nécessaire, ce que n'a pas manqué de constater la Chine dans le cadre d'une possible confrontation avec les États-Unis en cas d'invasion de Taiwan.

Du point de vue des matériels employés, le conflit en Ukraine a vu apparaître le déploiement massif de matériels d'origine russe, datant des années 70-80, voire des années 60, notamment dans le domaine des chars et de l'artillerie, coexister avec des systèmes de renseignement ultramodernes comme les drones, l'imagerie satellite, les munitions rôdeuses, les radars de contre-batterie, et les livraisons par les pays de l'Union européenne et les États-Unis d'un panachage de missiles antichars et antiaériens, de blindés et d'armes individuelles et collectives. Parmi tous ces matériels, il semble que ce soient les matériels antichars et antiaériens qui aient eu l'impact le plus significatif en parallèle de la fourniture de renseignement en quasi-temps réel. C'est d'ailleurs bien le renseignement qui a permis de changer la donne sur le terrain en permettant aux forces ukrainiennes de gagner en flexibilité et de bénéficier d'une précision sans commune mesure avec celle des forces adverses, ce qui a permis de viser en priorité des cibles à très forte valeur ajoutée (dépôts de munitions, quartiers généraux, officiers de haut rang, concentrations d'unités), infligeant de graves revers à l'armée russe.

En termes de logistique, l'armée russe, massivement mécanisée, semble avoir péché par optimisme avant d'être confrontée à de graves problèmes d'approvisionnement en nourriture, eau, carburant, munitions et pièces détachées, au bout de quelques jours seulement. Cette situation a entraîné des pertes très importantes, notamment en matériels, lorsque les colonnes de blindés se sont retrouvées immobilisées ou que les véhicules ont été abandonnés ou sabotés par leurs propres équipages. A contrario, les pays de l'Union européenne et de l'OTAN ont su mettre en place un pont aérien efficace et l'Ukraine a également su mettre en place des convois logistiques, banalisés pour certains, afin d'amener

les matériels jusqu'en première ligne, y compris au plus près des combats malgré des bombardements incessants des forces russes, très peu précis il est vrai.

Qu'il s'agisse de matériel, de logistique, de renseignement ou d'analyse politique, on peut donc constater que les enseignements ont été nombreux. Pour les États-Unis dont les forces armées sont considérées comme les plus puissantes et les plus modernes au monde, il existe peu de domaines qui nécessitent un rattrapage important, cependant les observations menées à l'occasion du conflit en Ukraine sont l'occasion de revenir sur certains fondamentaux et d'élargir le spectre de l'emploi des forces. Plusieurs leçons prédominent, la première tient dans l'importance de disposer de stocks de matériels et de munitions comme l'a illustré l'usage massif des lance-roquettes antichars dont près de 300 à 500 seraient tirés chaque jour. La deuxième leçon tient dans la capacité à faire parvenir ces matériels et munitions sur le terrain et donc de maintenir, voire d'accroître la flotte d'avions de transport stratégique de l'armée de l'air. La troisième leçon tient dans l'aspect crucial du renseignement pour le bénéfice de ses forces comme pour celles de ses alliés et de ce point de vue les États-Unis disposent d'une confortable avance, au moins du point de vue technologique, ce qui est moins vrai en termes de renseignement humain. La quatrième leçon tient à la capacité à mobiliser les opinions publiques et politiques. On a pu voir l'importance de ce facteur au travers des tergiversations entre les différents pays européens pour fournir tels ou tels matériels à l'Ukraine, à la condition d'avoir le soutien politique des États-Unis, d'obtenir leur remplacement par un matériel plus moderne, américain idéalement, ou encore par le transfert de ces matériels aux États-Unis pour qu'eux-mêmes les livrent à l'Ukraine.

Pour la Chine dont l'un des objectifs affichés est de procéder, pacifiquement ou non, à la réunification avec Taiwan, il semble clair que les leçons à tirer du conflit en Ukraine seront dirigées vers cet objectif et notamment sur la façon de mener de front un débarquement de grande envergure sur l'île rebelle et une confrontation avec les États-Unis. Un scénario qui nécessiterait de supprimer dès les premiers jours l'essentiel des systèmes balistiques, antinavires comme antiaériens adverses, d'assurer le débarquement des forces en parallèle d'un important soutien naval et aérien et d'assurer une logistique de flux continu depuis le continent vers les têtes de pont situées à 180 km. L'ensemble de ces actions devant être mené tout en déniaient l'accès aux navires et aux avions de chasse et de bombardement américains dans le détroit de Taiwan et au-delà de la première chaîne d'îles. Un ensemble de défis techniques, technologiques et humains particulièrement ambitieux et risqué.

Dans cette optique, la Chine a déjà pris un certain nombre d'initiatives bien avant la guerre en Ukraine : modernisation de ses forces armées et notamment de sa marine qui dispose

désormais de 355 navires, de son aviation, de sa force balistique et de ses capacités cyber. Pour autant, les entraînements interarmées ne sont pas encore le point fort de l'armée chinoise malgré les efforts entrepris depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, d'autant que l'armée n'a pas eu de réelle expérience du combat depuis la guerre avec le Vietnam en 1979, ce qui fait que ces matériels ne sont donc pas « *combat proven* ». Il en va de même pour les munitions de précision et leur usage qui sont un autre point que l'armée de l'air a entrepris de régler, des exercices de simulation sont d'ailleurs menés activement depuis plusieurs années dans le désert sur la base de maquettes au sol simulant un porte-avions et d'autres navires américains, de sorte à familiariser les équipages. Concernant le soutien aérien et le renseignement tactique au sens large, la Chine ne peut pas dégarnir l'ensemble de ses fronts, et notamment celui avec l'Inde, pour réunir l'ensemble de ces moyens aériens classiques au plus près des combats, mais elle a développé une flotte de drones de renseignement et d'appui au sol nombreuse et diversifiée (CH-4, CH-6, WZ-7, GJ-11, Wing Loong-2, Scorpion-A).

Un autre point faible tient à sa logistique maritime, ce qui peut sembler curieux pour un pays qui dispose des plus grands ports et de la deuxième marine de guerre au monde, mais il y a une différence entre disposer de terminaux de containers ou d'une marine puissante, et disposer de navires à même de transporter troupes, matériels et autres équipements. Il y a en effet une distance minimale de 180 km à parcourir entre la côte du Fujian, voire bien plus depuis les ports d'autres régions plus lointaines, et l'île de Taiwan, le tout dans une mer fréquemment agitée, au milieu d'un couloir de navigation international et sous la menace de frappes adverses. Le gouvernement chinois a par exemple autorisé la mobilisation par l'armée de capacités civiles telles que des navires de transport de véhicules ou des bateaux de croisière, une décision qui vient s'ajouter à l'autorisation pour le garde-côtes de mener des actions de combat et au récent texte autorisant la aussi les actions de combat en période de paix.

Des États-Unis et de la Chine, il semble à première vue que la Chine a le plus de marge de progrès, ce qui n'est pas étonnant si l'on prend en compte le fait que son ouverture date de la fin des années 70 et qu'elle a depuis connu un phénomène de rattrapage sur plusieurs décennies. Cependant, il ne faudrait pas en déduire que la Chine soit en position de faiblesse et l'analyse de sa situation géostratégique doit prendre en compte ces avantages spécifiques, à savoir la proximité de ses bases logistiques et la concentration de ses forces comparativement à celles des États-Unis (Guam se trouve à 2700 km de Taiwan, Hawaï à 8.500 km, San Diego à 11.000 km). La Chine dispose par ailleurs, grâce à ses installations et systèmes d'armes positionnés à terre comme en mer de Chine méridionale, de la capacité d'interdire efficacement l'accès aux forces américaines aux mers de Chine méridionale et orientale, ce

qui lui permet de compenser le déficit capacitaire qu'elle rencontre dans certains domaines, une stratégie d'autant plus efficace que le dispositif militaire des États-Unis est global et qu'il n'est pas possible pour les stratèges américains de concentrer leurs moyens.

EMMANUEL LINCOT : Les états-majors américains ont développé l'*Air Sea Battle Strategy*, qui prône la mise en place de mesures coordonnées, intégrant des capacités terrestres, aériennes, marines, mais également spatiales et de cyberattaques, afin de défaire en profondeur les systèmes A2/AD et déjouer ainsi des frappes chinoises éventuelles sur les bases de Guam ou d'Okinawa. Comment mesurer la fiabilité de ce système ?

BENJAMIN BLANDIN : Le concept d'*Air-Sea Battle* (ASB) a été initié en 2009 avec l'objectif de développer les moyens pour les États-Unis et ses alliés de maintenir leur capacité d'action et de mouvement, en temps de paix comme en temps de guerre, malgré le déploiement par ses adversaires de techniques de déni d'accès. Il ne constitue pas en tant que tel un plan opérationnel ou une stratégie particulière qui s'adapterait à tel ou tel environnement, région du monde ou adversaire, mais consiste au contraire en une analyse fine de la menace comprenant études, simulations, wargames et exercices en conditions réelles. Il est également adossé à différents concepts d'opération (CONOPS) décrivant les moyens de contrer un environnement de déni d'accès (A2/AD) de façon symétrique comme asymétrique en passant par une intégration poussée de l'ensemble des dimensions des forces armées américaines (forces terrestres, navales, aériennes, spatiales et cyber).

D'après des documents déclassifiés du Pentagone, l'application du concept d'*Air-Sea Battle* passe par trois étapes clés : « *Attack-in-depth*¹⁵ », « *Destroy adversary* » et « *Defeat adversary* ». La première étape consiste à perturber les capacités de renseignement et d'analyse adverses, ce que l'on nomme dans le jargon « C4ISR¹⁶ » et qui correspond aux centres de commandement et de contrôle, aux capacités de communication, aux centres de données ainsi qu'aux moyens de renseignement, de surveillance et de reconnaissance. La deuxième étape consiste à détruire les plateformes et systèmes d'armes permettant de générer des bulles de déni d'accès. Enfin, la troisième étape implique de battre les forces armées adverses.

Sur le papier, le concept d'*Air-Sea Battle* semble d'une redoutable efficacité et à même d'assurer une survivabilité optimale aux forces militaires américaines dans un contexte de

¹⁵ « Attaque dans la profondeur », « Destruction de l'adversaire », « défaite de l'adversaire ».

¹⁶ C4ISR : Computerized Command, Control, Communications, Intelligence, Surveillance and Reconnaissance.

« *full spectrum conflict*¹⁷ » en zone hautement contestée, typiquement dans le cas d’une confrontation avec la Chine ou la Russie, tout en leur permettant d’infliger des dégâts irremplaçables aux capacités de son ou ses adversaires. La clé de ce concept reposant avant tout sur la mise en place et le maintien d’une connexion permanente et poussée de l’ensemble des unités impliquées afin de garantir le partage d’information, l’identification ami-ennemi, le maintien des capacités des forces et la géolocalisation précise des cibles adverses. Cette connectivité, qui passe par une multitude de stations à terre, d’avions, de drones et des satellites, et qui permet en théorie de maintenir le service malgré la perte d’une partie des relais de connexion pourrait cependant être également le point faible de l’intégralité du concept.

En effet, ce besoin constant de connectivité et d’intégration poussée des unités et matériels génère ses propres faiblesses et effets secondaires. Les stations et relais au sol, sur mer, dans les airs et dans l’espace peuvent être attaqués au moyen de missiles balistiques pour les uns et de missiles antisatellites pour les autres et tous peuvent faire l’objet de cyberattaques. Le concept tout entier crée une dépendance à la technologie et vient complexifier et renchérir les coûts d’acquisition et de maintien en condition opérationnelle des matériels, en plus d’entraîner potentiellement une forte perte d’autonomie et de prise d’initiative au sein d’unités qui auraient perdu l’habitude de manœuvrer seules, en formations plus restreintes ou moins inclusives. Disposer de matériels toujours plus technologiques signifie également des personnels mieux formés et donc mieux payés, mais surtout moins faciles à recruter dans les forces armées ou à remplacer en cas de perte.

Afin de mesurer la fiabilité de ce système, il s’agirait peut-être, avant tout, de se demander s’il pourrait fonctionner en mode dégradé et si l’on ne pourrait peut-être pas concevoir un système à différentes échelles capable de fonctionner sans l’une de ses composantes, notamment en termes de moyens de communication, afin de donner plus de souplesse à son architecture et d’en moduler le coût et le niveau de technicité en fonction des besoins réels. Dans un contexte où la Chine produit tous les quatre ans le tonnage de la marine française et/ou le nombre de ses navires dépasse déjà celui de la marine américaine (encore loin de la parité en termes de tonnage total et de nombre de grandes unités), la notion de volume n’est pas à ignorer, mais peut être partiellement contournée par une dronisation totale ou partielle des nouvelles unités, de sorte à limiter la formation de personnel tout en augmentant

¹⁷ Conflit de haute intensité multi-dimensionnel.

fortement le nombre d'unités produites. Attention cependant aux errements rencontrés sur les programmes Zumwalt¹⁸ et de « *Littoral Combat Ship*¹⁹ » américains.

EMMANUEL LINCOT : Les porte-avions ne sont-ils pas rendus obsolètes dans les configurations navales actuelles et futures et surtout avec l'emploi dissuasif des missiles hypersoniques ?

BENJAMIN BLANDIN : À l'époque des missiles hypervélocés, la question de la survivabilité des navires en général et des porte-avions en particulier se pose nécessairement, d'autant que leur tonnage et leur coût d'acquisition et de maintien en condition opérationnelle ne font qu'augmenter. Il suffit d'observer la dernière génération des porte-avions américains, la classe *Gerald R. Ford*, pour imaginer le désastre que représenterait la perte d'un seul de ces navires avec ces 333 mètres de longueur, son poids de 100.000 tonnes, son équipage de 2600 personnels, sa capacité de 90 avions embarqués et son coût unitaire de 13 milliards de dollars.

On pourrait donc croire que l'affaire est entendue et que les porte-avions sont condamnés à disparaître des flottes, pourtant c'est tout l'inverse que l'on observe dans les principales marines mondiales avec une véritable course à l'acquisition de tels navires en parallèle de systèmes sous-marins et treize marines dans le monde disposent aujourd'hui d'au moins un porte-avion ou porte-hélicoptère pour un total de 46 unités. La principale puissance équipée de porte-avions est sans conteste les États-Unis avec une flotte de onze porte-avions et neuf porte-hélicoptères, presque autant que toutes les autres marines réunies, suivi par le Japon et la France qui disposent respectivement de quatre navires, y compris les porte-hélicoptères. La Chine dispose, quant à elle, de deux porte-avions actifs et d'un troisième mis à la mer le 17 juin, ainsi que d'un porte-hélicoptères (premier d'une série de cinq navires). Le Royaume-Uni dispose, lui, de deux porte-avions, le Japon vient de transformer deux porte-hélicoptères pour leur permettre d'embarquer des chasseurs furtifs F35, tandis que l'Inde et la Russie disposent chacune d'un porte-avions. D'autres pays comme la Corée du Sud et la Turquie envisagent de produire ce type de matériel dans les années à venir.

Ces navires qui jouent souvent le rôle de navire amiral, aussi bien lors d'un déploiement national que dans le cadre de déploiements en coalition, de par leur importance, leur statut et leur visibilité, représentent une cible de choix. On parle ainsi de 70.000 tonnes de diplomatie en évoquant le déploiement du porte-avions Charles de Gaulle. Les porte-avions ne naviguent cependant pas seuls et évoluent au milieu d'une escadre incluant frégates anti-

¹⁸ Programme de destroyer furtif de l'U.S. Navy mis en œuvre à partir de 2010.

¹⁹ Programme de frégates légères furtives de l'US Navy (classes *Freedom* et *Independence*).

sous-marines, frégates antiaériennes, sous-marins et navires de ravitaillement et sont donc fortement protégés par une « bulle » comprenant de multiples couches de protection. Cette bulle est-elle adaptée aux menaces nouvelles ? C'est la une question qu'il convient de se poser.

Il faut cependant relativiser la menace, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord pour utiliser un missile hypervéloc, il convient d'avoir une vision précise de sa cible et donc de disposer de moyens ISR (Intelligence, Surveillance, Reconnaissance) au-dessous ou à proximité de la cible, de sorte à pouvoir assurer le guidage terminal. N'oublions pas également qu'une cible mobile, encore plus sur l'eau, élément dynamique par excellent, est complexe à cibler, d'autant plus à grande distance et avec les moyens de repérage de l'origine de tirs de missile dont disposent les principales puissances navales. De plus, les flottes ont intégré ce nouveau paradigme et tentent de trouver des parades, ce qui va passer par la dronisation totale ou partielle de certaines classes de navires, par l'emport de drones sur chaque navire comme la France en a le projet, le développement de concepts de porte-drones, l'utilisation d'armes à énergie dirigée (ou laser), la standardisation des doubles, voire triples coques ou le développement de missiles antimissiles à capacité hypersonique. Enfin, les missiles hypersoniques sont complexes et chers à fabriquer, à entretenir et à opérer, ils nécessitent des infrastructures particulières et leur effet n'a pas encore été démontré comme l'illustre leur emploi en Ukraine par la Russie. On pourrait par ailleurs imaginer que la sensibilité autour de ces systèmes d'armes dont le seul déploiement peut entraîner des conséquences politiques et géopolitiques majeures poussera les pays détenteurs à ne pas les exposer en première ligne, sauf à vouloir « transmettre un message ».

Il semble donc que le danger ne soit pas immédiat pour les principales flottes militaires, d'autant que des parades ou des évolutions sont en cours de développement, mais on peut envisager qu'en cas de conflit à venir, comme , par exemple, entre la Chine et Taiwan, que la seule menace d'une frappe soit de nature à faire réfléchir l'un ou l'autre des adversaires sur le bien-fondé de déployer des porte-avions à proximité ou en trop grand nombre sur la zone de conflit, générant par défaut un phénomène de déni d'accès.

EMMANUEL LINCOT : Existe-t-il une réflexion stratégique française étant donné son tropisme naval et ses territoires d'outre-mer sur le déni d'accès ?

BENJAMIN BLANDIN : Malgré certains propos peu amènes de certains adversaires, voire de certains partenaires, dans la zone Indo-Pacifique, la France n'est pas une puissance étrangère, mais bien résidente de l'espace indo-pacifique. Avec 11 millions de km², la France dispose du

2^e espace maritime mondial, juste derrière les États-Unis, dont 93% se situent en Indo-Pacifique, un espace géographique immense où elle compte sept départements, régions et collectivités d'outre-mer abritant 1,6 million de nos ressortissants et de nombreux intérêts économiques et stratégiques.

Dans cet espace maritime qui fait l'objet d'un « grand jeu » sur la première et la deuxième chaîne d'îles et d'une polarisation des tensions entre puissances autour des grands enjeux mondiaux, la France a fort à faire. Elle est ainsi confrontée aux affrontements en mer de Chine méridionale et en mer de Chine orientale, aux atteintes permanentes au droit de la mer (UNCLOS²⁰) et à la pêche illégale dans sa ZEE²¹ ainsi qu'au réarmement chinois (90 navires lancés depuis 2015), lui-même doublé d'un activisme politique, économique et sécuritaire en Mélanésie (au Vanuatu et aux îles Salomon récemment) et jusque dans ces propres territoires en Polynésie, destinés à créer un espace tampon entre les acteurs du QUAD²². Face à cette situation inédite, la France dont les territoires sont éparpillés sur vingt-cinq mille kilomètres de Mayotte à Clipperton, sont d'autant plus exposés au risque de déni d'accès que ses effectifs - 7000 militaires répartis entre cinq commandements militaires (FAZSOI²³, FANC²⁴, FAPF²⁵, FFEAU²⁶, FFDj²⁷) et environ 700 marins en mission – sont en nombre limité et éparpillés. Pour autant, la France n'est ni isolée, ni sans atouts et a su mettre en place une diplomatie très active pour faire de sa position géographique un avantage plutôt qu'une faiblesse.

Tout d'abord, elle défend ses intérêts en Indo-Pacifique sur la scène internationale, notamment au travers du programme Extraplac d'extension du plateau continental, qui a rencontré un grand succès avec quatre dossiers traités, un en cours de traitement et trois déposés auprès de l'*International Seabed Authority* (ISA) et qui participe de la défense de sa souveraineté sur ces espaces marins. D'autre part, considérant l'Indo-Pacifique comme un espace libre et ouvert, où la règle de droit s'impose à tous, la France refuse les logiques d'hégémonie et de confrontation systématique et mène une politique indépendante et libre dans toutes les mers. Cette politique inclut les patrouilles et exercices maritimes, seuls comme de façon bilatérale ou multilatérale, dans tous les espaces maritimes, y compris dans les principales zones de tension que sont les mers de Chine méridionale et orientale.

²⁰ United Nation Convention on the Law Of the Sea (EN), Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (FR).

²¹ Zone économique exclusive (200 miles nautiques au-delà de la « ligne de base »).

²² *Quadrilateral Security Dialogue*, Dialogue stratégique quadrilatéral fondé en 2007 entre les États-Unis, le Japon, l'Inde et l'Australie. Les activités du QUAD comprennent des rencontres entre dirigeants ainsi que des exercices conjoints.

²³ Forces armées dans la Zone-sud de l'océan Indien (2000 militaires).

²⁴ Forces armées en Nouvelle-Calédonie (1660 militaires).

²⁵ Forces armées de Polynésie française (900 militaires).

²⁶ Forces françaises aux Émirats arabes unis (700 militaires).

²⁷ Forces françaises à Djibouti (1450 militaires).

En complément, la France dispose de l'un des réseaux diplomatiques les plus développés de la région et maintien des liens forts avec de nombreux pays dont des puissances régionales et mondiales de premier plan et participe aux différents mécanismes de coopération régionale. La France est ainsi un acteur reconnu au sein de différents forums et organisations tels que l'*Indian Ocean Rim Association*²⁸ (IORA), l'*Indian Ocean Community*²⁹ (IOC), la *Pacific Community*³⁰ et le *Pacific Islands Forum*³¹ en plus d'être représentée à des événements majeurs tels que l'*IISS*³² – *Shangri-La dialogue*³³, et de participer à des exercices navals à l'image de l'exercice Malabar.

La France a également développé de nombreux partenariats avec plusieurs acteurs majeurs, on pourrait citer par exemple le dialogue trilatéral France-Inde-Australie, le partenariat spécial avec le Japon en 2013, les partenariats stratégiques avec l'Inde (1998), l'Indonésie (2011), Singapour (2012) et le Vietnam (2013) ou l'obtention en 2020 du statut de partenaire de développement avec l'ASEAN. Plusieurs industriels participent de cette démarche, aidés de nos 18 attachés de défense et des partenariats industriels ambitieux sont en cours avec l'Inde et la Malaisie pour la livraison, la co-conception, la fabrication et le transfert de matériels et de technologies de défense à ces pays.

L'ensemble de ces actions et de ces efforts a en tout cas fait l'objet d'un document de synthèse remarqué portant sur la stratégie française pour l'Indo-Pacifique, présenté en 2018 et la France a d'ailleurs su être force de proposition autant qu'un partenaire pour l'application de la stratégie européenne pour l'Indo-Pacifique. Les deux documents mettant d'ailleurs l'accent sur le multilatéralisme, le respect du droit international et la coopération.

²⁸ L'Association des États riverains de l'océan Indien est un forum régional créé en 1997 pour promouvoir la coopération et les échanges commerciaux. L'IORA réunit 23 pays du pourtour de l'océan Indien, dont la France depuis 2020.

²⁹ La Commission de l'océan Indien est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres : l'Union des Comores, la France, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

³⁰ La Communauté du Pacifique est une organisation internationale bilingue qui compte parmi ses membres 26 états et territoires anglophones et francophones du Pacifique.

³¹ Le forum des îles du Pacifique est une organisation internationale de coopération régionale réunissant les 16 pays indépendants de l'Océanie, ainsi que la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

³² International Institute for Strategic Studies, institut de recherche en relations internationales situé au Royaume-Uni.

³³ Conférence internationale organisée chaque année à Singapour par l'IISS avec pour thème les questions de défense et de sécurité en Asie-Pacifique.

L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'événements.